

Journée des doctorants et jeunes docteurs de l'EMRJ

## Le droit « contre » l'environnement ?

Vendredi 17 octobre 2025

9h-17h

Université de Corse Pasquale Paoli

Amphi Etori, Bâtiment Jean-Yves Coppolani

et par visio-conférence

Inscription préalable obligatoire : [laleure.j@univ-corse.fr](mailto:laleure.j@univ-corse.fr)

Le droit et l'environnement forment une matière autonome, le droit de l'environnement. Discipline mixte, entre le droit privé et le droit public, le droit de l'environnement se heurte parfois à d'autres valeurs, cristallisant une conflictualisation entre branches du droit devant les juridictions. Cette journée se propose d'étudier les rapports qu'entretiennent le droit et l'environnement dans ce qu'ils ont d'antagonique parfois. Trois types de relations ont été identifiés afin de structurer la journée.

Les régressions législatives font l'objet de critiques de la part d'une doctrine dynamique. Mais le droit n'empêche pas les reculs des objectifs de protection recommandés par les différentes expertises. Le premier panel questionnera la pertinence du droit en tant qu'instrument pour mettre en œuvre les moyens de concourir à la protection de l'environnement.

Le droit peut être utilisé stratégiquement ou instrumentalisé contre la protection de l'environnement. Cette utilisation peut jouer en faveur des milieux ou au contraire en défaveur du niveau de protection projeté. C'est ce que le panel sur l'instrumentalisation des rapports entre droit(s) et environnement entend questionner.

Enfin, les différentes branches du droit sont susceptibles d'entrer en conflit entre elles. Le dernier panel questionnera cette concurrence qui s'instaure parfois entre plusieurs valeurs.



ÉQUIPE  
MÉDITERRANÉENNE  
DE RECHERCHE  
JURIDIQUE UR 7311

JOURNÉE DES DOCTORANTS  
ET JEUNES DOCTEURS DE L'EMRJ

## Le droit « contre » l'environnement ?

Vendredi  
**17 octobre**  
2025



**Sous la responsabilité de :**

Anne-Laure MARIETTI,  
doctorante contractuelle  
en droit public, EMRJ UR  
7311

Elliot DOUCY, doctorant  
en droit public, ATER à  
l'Université de Corse,  
LADIE



Marie-Catherine ARRIGHI, Combat

9h-17h

Amphi Etori

Bât. Jean-Yves Coppolani

et par visio-conférence

Inscription préalable : [laleure.j@univ-corse.fr](mailto:laleure.j@univ-corse.fr)

# Programme

**9h30-10h** Accueil des participants

**10h-10h20 Ouverture du colloque et propos liminaires**

- ✓ **Dominique FEDERICI**, Président de l'Università di Corsica Pasquale Paoli (ou son représentant)
- ✓ **Perrine DUMAS**, Doyenne de la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Corse
- ✓ **Wanda MASTOR**, Directrice de l'Ecole doctorale de l'Université de Corse Pasquale Paoli
- ✓ **André GIUDICELLI**, Directeur de l'Équipe méditerranéenne de recherche juridique (EMRJ/UR 7311)

**10h20-10h40 Propos introductifs**

**Anne-Laure MARIETTI**, Doctorante contractuelle, EMRJ, Université de Corse  
**Elliot DOUCY**, Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche, EMRJ, Université de Corse

**10h40-12h**

**Panel n° 1 : L'inadaptation du droit à la protection de l'environnement**

Sous la présidence de Anne-Marie LUCIANI, Professeure de droit privé à l'Université de Corse, EMRJ UR 7311

10h40-11h

« Les référés environnementaux : entre protection temporaire et impuissance systémique »

**Melike DUMAN**, doctorante, Université de Paris-Saclay

11h00 -11h20

« L'article 1247 du Code Civil : avancée ou régression ? »

**Antoine THIRIAT**, doctorant, Université de Corse Pasquale Paoli, EMRJ

11h20-11h40

« Décentralisation territoriale : avec ou contre l'environnement ? »

**Mohamed SYLLA**, doctorant, Université de Corse Pasquale Paoli, EMRJ

11h40-12h Questions et débat

**Pause déjeuner 12h-14h**

**14h-16h00**

**Panel n° 2 : L'instrumentalisation des rapports entre droit(s) et environnement**

Sous la présidence de Eve TRUILHÉ, Directrice de recherche au CNRS,  
Directrice de l'UMR DICE 7318, Directrice du CERIC

14h-14h20

« L'arbre qui cache la forêt : derrière le droit pénal de l'environnement, l'impunité »

**Colas JOUVE**, doctorant, Université Jean Moulin Lyon 3

14h20-14h40

« La fiscalité environnementale : un outil difficile et utile ? »

**Maxime BIGAL**, doctorant en cotutelle, Universités Paris-Saclay et Université de Potsdam (Allemagne)

14h40-15h

« La défense de l'environnement : un nouvel axe des luttes idéologiques et politiques timidement appréhendé par le droit pénal »

**Anaïs PIAZZA D'OLMO**, doctorante, Université de Corse Pasquale Paoli, EMRJ

15h-15h20

« Un droit vert en terrain miné : regards sur l'instrumentalisation juridique en contexte de conflit »

**Alycia DURLLOT**, doctorante, Université de Nantes

15h20-15h40 Questions et débat

**Pause-café 15h40-16h**

**16h-18h**

**Panel n° 3 : La conflictualisation des rapports entre droit(s) et environnement**

Sous la présidence de Vanina PASQUALINI, Professeure d'écologie à l'Université de Corse, UMR CNRS SPE

16h-16h20

« Les conflits entre personnes publiques : les rapports entre l'Etat et les communes en droit de l'urbanisme »

**Anne-Laure MARIETTI**, doctorante, Université de Corse, EMRJ

16h20-16h40

« L'assurance Catastrophe Naturelle : de la solidarité nationale à la déresponsabilisation face aux risques environnementaux »

**Anne-Cécile ARMANI**, doctorante, Université de Corse, EMRJ

16h40-17h

« Les obligations environnementales des États à l'épreuve du droit international des investissements : entre engagements climatiques et contraintes économiques »

**Sanae BOUYAYACHEN**, doctorante, Université Mohamed V de Rabat

17h-17h20 Questions et débat

**17h20-17h50 Propos conclusifs**

**Ludovic de THY**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Corse, EMRJ